

## **Compte rendu de la réunion de la Commission locale de Développement rural du 7 mars 2024**

### **Présences**

Présent(e)s : Didier Carels, Claude Demarez, Lucette Deneyer, André Descornet, Mathieu Flamme et Didier Lebaillly.

Invité(e)s : Bernard Dufrane, Johan Dufrane, Brigitte Plumes, Yvon Tremont (citoyens), Renaud Paternostre (Agent administratif – Service environnement) et Florentin Vincke (FRW).

Excusé(e)s : Kévin Blontrock, Emilie Leteul, Anabelle Mahieu, Rachel Mahy, Yves Meurisse et Delphine Soris.

### **Ordre du jour**

- Approbation du compte-rendu de la réunion du 19 octobre 2023 ;
- Rapport d'activités de la CLDR 2023 ;
- État d'avancement des projets BiodiverCité ;
- BiodiverCité 2024 – Appel à idées ;
- Divers.

Seule la première partie de la réunion était exclusivement ouverte aux membres de la CLDR. Les bénévoles suivant les projets de l'appel BiodiverCité étaient invités à rejoindre la réunion pour aborder les deux points relatifs à l'appel à projets.

### **1. Approbation du compte-rendu de la réunion du 19 octobre 2023**

Le compte-rendu du 19 octobre 2023 est approuvé sans remarque.

### **2. Rapport d'activités de la CLDR 2023**

Comme chaque année, la CLDR est invitée à dresser le rapport d'activités de l'année écoulée.

En 2023, trois réunions consacrées à l'Opération de Développement rural ont eu lieu, les 14 mars, 7 juin et 19 octobre. Outre le passage du rapport d'activités 2022, les principaux points à l'ordre du jour concernaient le travail sur le deuxième PCDR, à savoir :

- La présentation des résultats de la consultation citoyenne ;
- La programmation des fiches-projets ;
- Le choix de la première fiche-projet à activer ;
- La validation de l'avant-projet de PCDR.

Plusieurs démissions ont été actées au niveau des membres citoyens de la CLDR, avec les départs de Sylvie Delaunoit, Romain Duquesne, Philippe Genbauffe et Yves Mertens. La commission a par ailleurs accueilli un nouveau membre : Mickaël Winiacki.

Au niveau du quota politique, ce sont actuellement Fabien De Ro, Claude Demarez, Laurence Feron, Didier Lebaillly et Anabelle Mahieu qui représentent le conseil communal. Cependant, au vu des changements récents au sein du Conseil communal, les désignations devront être revues.

Enfin, les membres de la CLDR ont approuvé la candidature de Pierre Drapier comme nouveau membre citoyen au sein de la CLDR.

### 2.1. Maison de village de Tongre-Notre-Dame

Le SPW a validé le dossier projet définitif et transmis une proposition d'avenant. Ces pièces seront soumises au prochain conseil communal. La Ministre devra ensuite signer cet avenant afin de passer à l'étape suivante qui consiste en la désignation des entreprises pour la réalisation des travaux.

⇒ Le coût des travaux est inscrit au budget initial de 2024.

### 2.2. Aménagement de la Place de Huissignies et ses abords

Le dossier projet définitif est en attente d'être analysé par l'Administration communale afin d'être envoyé au SPW.

### 2.3. Création de logements intergénérationnels

Le SPW a également validé le dossier projet définitif et transmis une proposition d'avenant. Comme pour la Maison de village de Tongre-Notre-Dame, ces pièces seront soumises au prochain conseil communal et la Ministre devra ensuite signer l'avenant.

### 2.4. Aménagement de la Place de l'église de Ladeuze

Le permis d'urbanisme a été obtenu en septembre 2023. L'auteur de projet est actuellement en train de confectionner le dossier projet définitif.

⇒ Des travaux sont actuellement menés par Ores pour enterrer les câbles.

⇒ L'ancien bâtiment du CPAS a été rénové grâce à l'enveloppe du Plan d'investissement communal (PIC) et sera prochainement inauguré. Il sera équipé d'un ascenseur pour les personnes à mobilité réduite et pourra être mis à disposition des citoyens pour divers types d'activités (Groupe d'achat solidaire, répétitions de musique, réunions...).

## 3. État d'avancement des projets BiodiverCité

### 3.1. BiodiverCité 2021

- Les subsides obtenus ont permis d'organiser la distribution d'arbres ainsi que des animations durant la semaine de l'arbre 2022 ;
- Des nichoirs ont été installés par les services communaux en différents endroits de l'entité ;
  - ⇒ La disposition de certains nichoirs est à revoir pour qu'ils soient placés dans les meilleures conditions possibles (à Ladeuze et à Vaudignies).
- Des panneaux sur la gestion différenciée ont été installés sur le territoire ;
- Le Contrat de rivière Dendre a concrétisé l'impression de roadbooks consacrés à la thématique de l'eau ;
- Des plantations ont été réalisées dans les jardins didactiques de l'église de Grosage ;
- Une conférence sur les méthodes de luttés alternatives a été proposée ;
- Des plantes tinctoriales ont été plantées aux abords des jardins partagés de Chièvres ;
  - ⇒ Un suivi et un entretien sont indispensables pour garantir la pérennité des plantations.

- Des mares ont été créées à l'arrière de la future maison de village de Tongre-Notre-Dame et à la rue de Quièvremont à Vaudignies.

La clôture administrative de ces dossiers a été effectuée fin février.

### 3.2. BiodiverCité 2022

- Les subsides obtenus ont permis d'organiser la distribution d'arbres ainsi que des animations durant la semaine de l'arbre 2023 ;
- La balade didactique sur les plantes comestibles ne nécessitait finalement pas de financement mais a été reportée ;
- Des panneaux didactiques consacrés aux trois jardins de l'église de Grosage ont été réalisés avec l'aide de l'Office du tourisme et installés ;
- La gestion du cordon rivulaire de la Hunelle longeant l'étang de Hoves n'a pas nécessité de financement et sera réalisée prochainement au cours d'un chantier participatif ;
- Un caillebotis en bois a été réalisé sur une portion du sentier Olivie entre la rue de la Quemogne et la rue Maifrette à Huissignies.
  - ⇒ Le caillebotis était initialement prévu sur une portion du sentier Calbreucq mais, suite à sa remise en état, n'y était plus nécessaire. La localisation a été modifiée en accord avec le SPW. Une partie du sentier Calbreucq est néanmoins toujours boueuse : un caillebotis pourrait tout de même être utile.
  - ⇒ Pour les usagers à vélo, la marche du caillebotis rend le passage difficile. Cela pourrait être adapté.
  - ⇒ Le sentier de l'église vers la rue des Hauts arbres est également problématique car les dalles béton ne sont plus en bon état. La réhabilitation des dalles ne seraient cependant pas éligibles via le subside BiodiverCité.

### 3.3. BiodiverCité 2023

- La distribution d'arbres et des animations seront organisées au cours de la semaine de l'arbre 2024 ;
  - ⇒ Sur base de l'expérience des années précédentes, il est proposé de distribuer des essences plus courantes, qui donnent plus vite et de plus gros fruits (noisetiers greffés, par exemple).
  - ⇒ Il y a lieu de modifier les photos sur les fiches de présentation des essences.
- L'aménagement des mares créées à TND et à Vaudignies, avec la plantation de plantes aquatiques et la création de pontons à TND.
- La plantation d'arbres fruitiers près de l'ancienne gare de Ladeuze, de plantes mellifères dans les cimetières et la gestion de l'ancienne ligne 81 sont à initier.
- Le balisage du sentier 99 a été en partie réalisée lors d'un chantier participatif en août 2023. La poursuite du projet est en attente d'une décision de justice concernant le passage par ce sentier.

## 4. BiodiverCité 2024 – Appel à idées

L'appel à projet BiodiverCité 2024 devrait reprendre les mêmes principes que les éditions précédentes. Un subside 12.000 € peut être obtenu, réparti en 2.000 € (avec la possibilité d'y ajouter 500 €) pour la distribution d'arbres 2025 et 10.000 € (réduit à 9.500 € si le complément de 500 € est sollicité pour la distribution d'arbres) pour la réalisation de projets.

La commune peut faire appel à différents partenaires pour être conseillée et aidée dans la concrétisation des projets (Adalia, Ecowal, Natagora...). Pour être éligibles, les projets doivent être localisés sur des propriétés communales ou sur des terrains privés, appartenant à la région ou à la Province, moyennant une convention de gestion de 15 ans, et accessibles au public.

#### 4.1. Propositions de l'Administration communale

- Semaine de l'arbre 2025
- Éco-pâturage aux abords du jardin partagé de Chièvres
  - o Environ 24 ares (à composer avec le jardin partagé) ;
  - o Importance de communiquer (avec des panneaux de sensibilisation) ;
  - o Nécessité d'avoir l'avis d'un expert ou d'une association locale.
  - o Le recours à l'entreprise *Antinuisible* de Chièvres pourrait être intéressant.

Postes éligibles	Postes non éligibles
Achat ou location des animaux	Aliments, soins, frais divers
Clôtures fixes ou mobiles	Abri
	Protection des arbres en présence

- Compléments au jardin de l'église de Grosage
  - o Rachat de plants et de broyat
- Formation des ouvriers communaux

#### 4.2. Idées des participants

- Poursuivre le caillebotis sur une autre portion du sentier Olivie et aménager également une portion du sentier Calbreucq ;
- Semer un pré fleuri aux abords de la mare de Vaudignies ;
- Réaliser des plantations ou des semis adaptés autour de la mare de Tongre-Notre-Dame ;
- Acquérir et mettre à disposition des apiculteurs des pièges à frelons asiatiques afin de protéger leurs abeilles (NDLR : ce type de projet n'est pas éligible) ;
- Organiser une conférence sur le frelon asiatique ;
- Réaliser un inventaire des combles et clochers adaptés pour être aménagés afin d'accueillir la faune dans le bâti
  - o Contacter Natagora à ce sujet et voir s'il est intéressant de prévoir une fiche-projet pour BiodiverCité 2024
  - o Profiter des travaux à la Maison de village de Tongre-Notre-Dame pour installer ce type d'aménagement si c'est judicieux
- La gestion de la Balsamine de l'Himalaya est surveillée par le Contrat rivière Dendre et avait été réalisée avec succès lors d'un chantier participatif remontant à plusieurs années ;
- Planter des roseaux à Vaudignies comme cela avait été proposé dans le PCDN (fourniture des roseaux par le DNF).

Les idées seront étayées afin de voir leur faisabilité et faire le choix des fiches-projets à introduire dans le cadre de l'édition 2024 de BiodiverCité.

## 5. Divers

Les participants proposent que des actions soient organisées dans le cadre de la lutte contre les déchets et les mégots, notamment. Les objectifs de BiodiverCité ne sont pas tournés vers la propreté et la gestion des déchets. Néanmoins, les opération BeWapp (<https://www.bewapp.be/je-passe-a-laction/grand-nettoyage/rejoindre/>) peuvent répondre à cette problématique. Les informations relatives aux actions de grand nettoyage organisées dans ce cadre seront transmises aux membres de la CLDR et du groupe BiodiverCité.

Le secrétariat  
Fondation rurale de Wallonie  
Florentin Vincke

Le Président de la CLDR  
Échevin du Développement rural  
Didier Lebailly